

Et vous ? Voulez-vous savoir ce que cela signifie pour vous ?

Contactez maintenant le Service Clients de P&V au numéro 078/15 90 90.

Nos collaborateurs répondront à vos questions et effectueront les adaptations nécessaires à votre contrat d'assurance.

Service Clients de P&V

078/15 90 90

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h15.

Fax : 02/250 90 46 • E-mail : infofr@pv.be

On-line : www.pv.be

VOTRE ENFANT AUSSI CONDUIT VOTRE VEHICULE ?

Tout ce que vous devez absolument savoir



Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0058 E.R. : J. Forest, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. - 010/0530

P&V. La preuve qu'on peut faire de l'assurance autrement.



Les jeunes et l'assurance auto : maintenant o.k. ou plus tard k.o. ?

En tant que parent, il vous arrive de prêter votre voiture à vos enfants. Cependant, êtes-vous conscient qu'en cas d'accident cela peut vous coûter cher si, vous n'avez pas averti au préalable votre assureur ?

Une précaution indispensable, qui vous évitera bien des désagréments d'ordre financier.

Exemple

La situation

Mr. Pierre est assuré depuis 8 ans auprès de P&V. Il roule avec une Ford Focus qui est assurée en Responsabilité Civile et en Omnium moyennant une franchise de 3%.

Son fils de 18 ans a son permis de conduire depuis 2 mois. Il commet un accident en tort avec le véhicule de son père.

Le dommage occasionné au tiers se monte à un total de 10.300 EUR :

- dommage au véhicule du tiers : 5.000 EUR ;
- dommage corporel occasionné au conducteur tiers : 5.300 EUR.

Les dommages à son propre véhicule s'élèvent à 6.000 EUR.

Laissons parler les chiffres

Quelles conséquences financières Mr. Pierre devra-t-il supporter ?

Cela diffère fortement, selon qu'il ait renseigné ou non son fils comme conducteur.

Prime à payer	Fils renseigné comme conducteur	Fils NON renseigné comme conducteur
Responsabilité Civile + Omnium (1)	1.007,37 EUR	810,13 EUR
Différence (1.007,37 EUR - 810,13 EUR) = 197,24 EUR		

Conséquences financières de l'accident	Fils renseigné comme conducteur	Fils NON renseigné comme conducteur
Dommage au tiers (10.300 EUR) <ul style="list-style-type: none"> • Dommage payé par P&V • Franchise à rembourser par Mr. Pierre (2) • Possibilité que P&V demande à Mr. Pierre le remboursement du dommage payé, suite à la non-déclaration de son fils en tant que conducteur (3) 	10.300 EUR 150 EUR NON	10.300 EUR 1.000 EUR OUI (9.300 EUR)
Dommage propre (6.000 EUR) <ul style="list-style-type: none"> • Payé par P&V • Franchise à charge de Mr. Pierre (4) 	4.992 EUR 1.008 EUR	4.320 EUR 1.680 EUR
Total payé par Mr. Pierre	1.158 EUR	2.680 EUR (+ 9.300 EUR)
Différence (2.680 EUR - 1.158 EUR) = 1.522 EUR (+ 9.300 EUR = 10.822 EUR)		

En payant un supplément de prime de 197,24 EUR pour son fils, Mr. Pierre doit déboursier 1.522 EUR de moins. En outre, il évite la possibilité d'un recours qui aurait pu lui coûter un supplément de 9.300 EUR.

Conclusion

Vous aussi, vous avez tout intérêt à communiquer à votre assureur qui conduit votre véhicule. En payant un supplément réduit au niveau de la prime, vous évitez, par la suite, des frais importants.

- (1) Ford Focus, 55 KW, 1400cc, essence, année de construction 2005, valeur catalogue 11.200 EUR ; système antivol vv1 ; degré 0 sur le système de personnalisation ; fils de 18 ans et permis de conduire depuis 2 mois; domicilié à Saint-Nicolas.
- (2) Le montant de la franchise pour jeunes conducteurs est déterminé en fonction de l'âge du jeune conducteur et de la déclaration ou non de celui-ci dans le contrat.
- (3) L'assureur a le droit de récupérer, dans certains cas, les dépenses engagées s'il a été renseigné de manière erronée au niveau du risque d'assurance.
- (4) Assurance omnium avec une franchise de base de 3% (calculée sur base de la valeur assurée). Une franchise supplémentaire est toutefois prévue lorsque le véhicule est conduit, au moment de l'accident, par une personne de moins de 26 ans. Pour un homme de 18 ans, la franchise supplémentaire est la suivante :
 - + 12% s'il n'était pas renseigné dans le contrat ;
 - + 6% s'il était renseigné dans le contrat.